

pas beaucoup de mots en français M. Mackenzie King. Il disait oui. Il disait non. Puis il disait merci. Puis il disait bienvenu. Mais j'avais assisté quand même à l'assemblée qu'il avait tenue au Manège militaire, et je me souviens d'une phrase qui m'a marqué pour la vie.

● (1622)

C'est alors qu'il avait dit: Ne demandez jamais à vivre sous une dictature, vive la démocratie—cela il avait pu l'apprendre et se pratiquer pendant des semaines—c'est alors qu'il avait dit: un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Il a terminé son discours en disant: C'est ce que je veux vous donner.

Eh bien, monsieur le président, pour terminer, je dois dire que j'appuie le bill C-23, et mes collègues feront probablement de même, d'habitude on vient à bout de se comprendre, et je souhaite que ce projet de loi, une fois déposé au comité, reçoive les amendements qu'il sera jugé utile d'apporter et que par la suite le gouvernement puisse les mettre en application et que les fonctionnaires qui sont chargés de rédiger les règlements à la suite de l'adoption des lois, le fassent assez rapidement, de façon que cette loi soit mise en application le plus tôt possible. Mais je leur demanderais également qu'on ne fasse pas perdre le véritable sens du but visé par le bill C-23.

Je ne voudrais pas être amer, faire des reproches inutiles, mais il nous arrive parfois que, après avoir étudié un projet de loi et avoir essayé de le comprendre le mieux possible, que dans les mois qui suivent, lorsqu'on en vient à donner des informations aux électeurs, à la population qui nous demandent des renseignements et lorsqu'on nous apporte les règlements qui ont été édictés à la suite de l'adoption du projet de loi, on ne se reconnaît pas, on ne dirait pas que cela a passé par le Parlement tellement on a dévié de la pensée des législateurs. Je ne veux pas dire que c'est de la mauvaise volonté, absolument pas, mais je dis que ce sont des choses qui arrivent, et je ne voudrais pas que par la suite, dans l'application de ce projet de loi, on n'ait pas à dire aux industriels qui voudront bénéficier de cette loi à cause de tel ou tel règlement: Vous ne pouvez pas, vous ne pouvez pas, vous ne pouvez pas. On passe pour des gens qui manquent de sérieux alors que nous devrions, au contraire, donner à toute la population la preuve que nous sommes réellement des gens sérieux, des gens responsables qui voulons donner à notre pays la meilleure administration, qui voulons donner au secteur économique son plein développement pour que ce secteur donne son plein rendement. Et après que cet effort aura été donné, il restera encore, monsieur le président, des gens sans travail parce que le progrès est là, parce que la machine travaille à la place de l'homme et que cette machine ne réclame pas un salaire de la même façon que le travailleur. Il faudra, par la suite, adopter un programme qui permettrait au gouvernement fédéral, aux divers ministères, aux gouvernements provinciaux et municipaux, d'entreprendre un vaste programme de travaux publics destinés à construire des choses d'utilité publique, savoir, des services dont la population a besoin.

C'est là que je suis d'accord avec les économistes orthodoxes que j'ai eu souvent l'occasion de critiquer à la Chambre, parce que je croyais de mon devoir de le faire. Ces économistes orthodoxes ont comme moyen de suppléer à l'insuffisance de l'entreprise privée, à l'insuffisance des organismes gouvernementaux, le fait de procurer de l'emploi afin que tout le monde

puisse recevoir un revenu, et comme moyen d'augmenter le pouvoir d'achat et de procurer du pouvoir d'achat à ceux qui n'ont pas l'avantage d'avoir un emploi assuré, le fait d'aller travailler sur les chantiers de travaux publics et d'y recevoir un pouvoir d'achat. Le pouvoir d'achat n'aura pas seulement contribué à produire des biens de consommation mais à produire des biens de service dont nous pourrions bénéficier pendant que nous sommes encore sur cette planète et cela profitera également à ceux qui nous succéderont. Or, la politique des travaux publics comme un moyen de remédier au chômage, c'est une excellente politique à une condition: qu'on n'hypothèque pas pour des générations à venir ceux qui ne sont pas encore nés pour produire des choses dont on a besoin aujourd'hui.

Monsieur le président, j'aimerais ajouter comme conclusion et comme troisième suggestion que c'est ici que je veux rappeler aux honorables députés et aux honorables membres de l'exécutif que ces travaux publics devraient être financés non pas par des taxes, non pas par des impôts, mais par des crédits créés par la Banque du Canada et dont le remboursement serait effectué de la même façon que lorsque ce sont des crédits créés par les banques à charte. La seule différence, c'est que le taux d'intérêt serait bien inférieur, parce que la Banque du Canada ne doit pas agir pour faire des profits mais doit fonctionner pour donner des services. L'unique taux d'intérêt serait tout simplement pour couvrir les frais d'administration.

Monsieur le président, je suis convaincu que si on agissait de cette façon on contribuerait à diminuer l'inflation. Certains adversaires ont toujours essayé de ridiculiser nos propos, nos suggestions—pas vous autres—car je vous sais comme étant des gens sincères, des gens honnêtes. Cependant, il existe des gens à l'extérieur de la Chambre qui ont pour mission de toujours ridiculiser tout ce qu'on peut faire ici à la Chambre, que ce soit du côté de la majorité, du côté de l'opposition officielle ou du côté des partis de l'opposition, ceux qu'on appelle les «petits» partis. Cela ne me gêne guère de me faire appeler député d'un «petit» parti car, dans l'Évangile, le Christ lui-même a dit: Laissez venir à moi les «petits». Alors Il les aimait et je suis convaincu qu'Il les aime encore.

Monsieur le président, je présente cette formule très respectueusement et avec toute ma sincérité. On devrait, à mon avis, l'essayer. Nous avons tellement tenté d'expériences à droite et à gauche qui n'ont pas donné les résultats escomptés, que nous pourrions bien tenter pour une fois une expérience dans laquelle je crois profondément et dans laquelle aujourd'hui des économistes sérieux croient. Pourquoi emprunter des autres ce qu'on peut produire soi-même? Pourquoi aller chercher de l'eau dans le puits du voisin alors que notre propre puits est rempli et que l'eau est pure et bonne? Pourquoi aller emprunter? Pourquoi faire créer par les banques à charte les crédits nécessaires dont nous avons besoin pour l'expansion du secteur public alors que nous avons une banque bien à nous qui est en mesure de fonctionner et de faire le même travail à meilleur compte?

Monsieur le président, réfléchissons là-dessus et très sérieusement. Je suis convaincu qu'après avoir analysé la situation, qu'après avoir été au fond des choses, comme on devrait toujours le faire, je suis convaincu qu'on reconnaîtra que l'honorable député de Bellechasse dans son exposé a fait trois